



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procèdera à l'étude d'une demande d'autorisation d'usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du 5 mars 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande d'autorisation d'usage conditionnel, présentée par M. Richer Fortin a pour but, sur le terrain du 640 rue Notre-Dame (lot 3 065 650), d'aménager un projet intégré composé de trois habitations multifamiliales de six logements.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 5 mars 2018.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille dix-huit.

---

Madeleine Barbeau, greffière